

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 10	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 22 septembre 2015

Vote(s) pour : 34  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 28 septembre 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

### Point n°2015-09-28-BD-14 :

#### **Lancement de l'Enquête Ménages Déplacements Grand Territoire à l'échelle du SCoTAM.**

Rapporteur : Madame Marie Anne ISLER BEGUIN

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 14 octobre 2013 portant sur l'élaboration du nouveau Plan de Déplacement Urbain de Metz Métropole,

VU la délibération du Comité Syndical du SCoTAM en date du 20 novembre 2014 portant sur l'approbation du Schéma de Cohérence Territorial,

VU le Budget Primitif 2015,

CONSIDERANT les Enquêtes Ménages Déplacements (EMD) qui sont, en France, les sources de données les plus complètes et les plus fiables pour planifier les politiques de déplacements et l'organisation des transports publics notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains de Metz Métropole,

CONSIDERANT l'intérêt qui s'attache à réaliser une Enquête Ménages Déplacements Grand Territoire à l'échelle du SCoTAM,

CONSIDERANT l'engagement du Syndicat Mixte du SCoTAM pour réaliser une telle enquête aux côtés de Metz Métropole,

DECIDE en tant que coordinateur du groupement de lancer la réalisation d'une Enquête Ménages Déplacements Grand Territoire à l'échelle du SCoTAM,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer la convention de groupement de commandes ainsi qu'à signer le marché d'études correspondant aux enquêtes en face à face et par téléphone sur le territoire du SCoTAM d'un montant estimé à 684 000 € HT et tous documents se rapportant à cette opération.

Pour extrait conforme  
Metz, le 29 septembre 2015  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSER

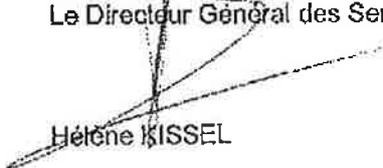
**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**  
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 septembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 9</b> – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – Exercice 2014. <i>Annexe</i> : Synthèse.	1	
<i>Annexe</i> : Rapport MM.	1	
<i>Annexe</i> : Rapport HAGANIS.	1	
<b>Point 10</b> – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement – Exercice 2014. <i>Annexe</i> : Synthèse.	1	
<i>Annexe</i> : Rapport MM.	1	
<i>Annexe</i> : Rapport HAGANIS.	1	
<b>Point 11</b> – DSP pour le transport urbain de voyageurs : rapport annuel 2014. <i>Annexe</i> : Synthèse.	1	
<i>Annexe</i> : Rapport TAMM.	1	
<b>Point 12</b> – Prise en charge par MM du coût de l'abonnement de transport Le Met' pour certains élèves scolarisés en primaire.	1	
<b>Point 13</b> – Metz à Vélo : attribution d'une subvention pour 2015 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens. <i>Annexe</i> : convention.	1	
<b>Point 14</b> – Lancement de l'Enquête Ménages Déplacements Grand Territoire à l'échelle du SCoTAM.	1	
<b>Point 15</b> – ZAC "Pôle Santé-Innovation de Mercy" : approbation du compte-rendu financier annuel à la collectivité. <i>Annexe</i> : Tableaux.	1	
<i>Annexe</i> : Note de conjoncture année 2014.	2	
<i>Annexe</i> : Tableaux de cession de droits à construire.	1	
<i>Annexe</i> : Plan.	3	
<b>Point 16</b> – ZAC du Parc du Technopôle : agrément de MM concernant les modalités de cession d'une partie de l'ilot K. <i>Annexe</i> : Plan de situation.	1	
	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> <b>8 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.</b>		

**ARRIVÉE**  
30 SEP. 2015  
Direction des Collectivités locales  
et des Affaires Juridiques

Fait à Metz, le 29 septembre 2015  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

  
Hélène KISSEL